

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 14186 Numéro SIREN : 498 839 455 Nom ou dénomination : AAB DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2021 sous le numéro de dépôt 32758

Bilan et Resultat

ACTIF		Exercice clos le 31/10/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2019 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations		202 500	202 500				
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)		202 500	202 500				
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés							
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, Impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires							
. Autres							
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		39		39	17,33	1 748	80,38
Charges constatées d'avance		186		186	82,67	186	9,62
TOTAL (II)		225		225	100,00	1 934	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		202 725	202 500	225	100,00	1 934	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	N/S	10 000	517,06
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-11 390	N/S	-4 913	-254,02
Résultat de l'exercice	-1 734	770,66	-6 477	334,89
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	-3 123	N/S	-1 390	-71,86
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 348	N/S	3 324	171,87
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	3 348	N/S	3 324	171,87
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	225	100,00	1 934	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/10/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits									
Total des produits d'exploitation (I)									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			5 084		7 904		-2 820		-35,67
Impôts, taxes et versements assimilés					13		-13		-100,00
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Dotations aux amortissements sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges									
Total des charges d'exploitation (II)			5 084		7 917		-2 833		-35,77
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-5 084		-7 917		2 833		35,78
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			17		13		4		30,77
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			17		13		4		30,77
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-17		-13		-4		-30,76
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-5 101		-7 930		2 829		35,67
Produits exceptionnels sur opérations de gestion									
Produits exceptionnels sur opérations en capital			3 367		1 453		1 914		131,73
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (VII)			3 367		1 453		1 914		131,73
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion									
Charges exceptionnelles sur opérations en capital									
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/10/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 367	1 453	1 914	131,73
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 367	1 453	1 914	131,73
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 101	7 930	-2 829	-35,66
RÉSULTAT NET	-1 734	-6 477	4 743	73,23
	<i>Perte</i>	<i>Perte</i>		
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

AAB DEVELOPPEMENT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 3 RUE DE L'ARRIVEE
75015 PARIS
498 839 455 RCS PARIS

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRISE PAR L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 26 AVRIL 2021

[...]

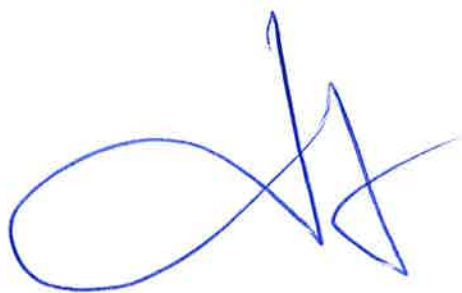
DEUXIÈME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 octobre 2020, s'élevant à 1 733,62 euros, de la manière suivante :

- pour la totalité de son montant en report à nouveau débiteur, soit.....	- 1 733,62 €
Qui ressortira ainsi à.....	- 13 123,39 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

[...]





AAB DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

3 Rue de l'Arrivée

75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2020

AAB DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

3 Rue de l'Arrivée

75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2020

A l'Associé Unique de la société AAB DEVELOPPEMENT,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAB DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} novembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 23 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec

Olivier GALLEZOT

Bilan et Resultat

ACTIF		Exercice clos le 31/10/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2019 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)							
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations		202 500	202 500				
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)		202 500	202 500				
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés							
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires							
. Autres							
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		39		39	17,33	1 748	90,38
Charges constatées d'avance		186		186	82,67	186	9,62
TOTAL (II)		225		225	100,00	1 934	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des obligations (IV)							
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)							
TOTAL ACTIF (0 à V)		202 725	202 500	225	100,00	1 934	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2019 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	N/S
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		10 000
Ecarts de réévaluation		517,06
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-11 390	N/S
Résultat de l'exercice	-1 734	-6 477
	770,66	334,69
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-3 123	-1 390
	N/S	-71,86
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 348	N/S
Dettes fiscales et sociales		3 324
. Personnel		171,87
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	3 348	3 324
	N/S	171,87
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	225	1 934
	100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/10/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services										
Chiffres d'Affaires Nets										
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits										
Total des produits d'exploitation (I)										
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			5 084		7 904		-2 820		-35,67	
Impôts, taxes et versements assimilés					13		-13		-100,00	
Salaires et traitements										
Charges sociales										
Dotations aux amortissements sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges										
Total des charges d'exploitation (II)			5 084		7 917		-2 833		-35,77	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-5 084		-7 917		2 833		35,78	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			17		13		4		30,77	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			17		13		4		30,77	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-17		-13		-4		-30,76	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-5 101		-7 930		2 829		35,67	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion										
Produits exceptionnels sur opérations en capital			3 367		1 453		1 914		131,73	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Total des produits exceptionnels (VII)			3 367		1 453		1 914		131,73	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion										
Charges exceptionnelles sur opérations en capital										
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/10/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 367	1 453	1 914	131,73
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 367	1 453	1 914	131,73
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 101	7 930	-2 829	-35,66
RÉSULTAT NET	-1 734 <i>Perte</i>	-6 477 <i>Perte</i>	4 743	73,23
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.3 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 octobre 2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 octobre 2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

L'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur son activité.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'ANC N°2018-07, homologué par arrêté du 26 décembre 2018
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**Intégration fiscale :**

La société est intégrée fiscalement depuis le 01/11/2018 dans un groupe constitué de dix sept sociétés : An Avel Braz (société mère), An Avel Braz Capital, An Avel Braz Développement, An Avel Braz Investissements, An Avel Braz Energies, Parc Eolien de Vaux Coulommès II, Parc Eolien du Chemin croisé, Parc Eolien de la Côte de Belvat II, Parc Eolien de la Motte Montépreux, An Avel Braz Parcs Eoliens, Parc Eolien du Puits et de la Lhuitrelle, Parc Eoliens de la côte Noire II, Parc Eolien Isle d'Aubigny, Parc Eolien de la Chapelle II, Parc Eolien du Chevalier Nollet, Parc Eolien du village de Richebourg III et Parc Eolien de Changrillet II.

Société mère : An Avel Braz sise au 3, rue de l'Arrivée, 75015 Paris ; N° Siren : 479 144 842.

La filiale versera à la société mère, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe quelque soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

Pour l'application du présent article, les tarifs de l'impôt sur les sociétés sont, suivant la nature des produits, le taux normal et le taux réduit des plus-values à long terme.

A la clôture d'un exercice déficitaire, la filiale ne sera titulaire à ce titre d'aucune créance sur la société mère, pas même dans le cas où cette dernière se sera constitué une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

Abandon de créances :

La société AN AVEL BRAZ SAS a consenti au titre des cinq dernières exercices des abandons de créance assortis d'une clause de retour à meilleure fortune à hauteur de :

- 3367 euros au titre de l'exercice 2020;
- 1453 euros au titre de l'exercice 2019;
- 123 euros au titre de l'exercice 2018;
- 17 785 euros au titre de l'exercice 2017;
- 41 731 euros au titre de l'exercice 2016.

Changement de dénomination sociale:

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 octobre 2018 l'actionnaire unique décide d'adopter la dénomination sociale "AAB Développement", en remplacement de la dénomination "An Avel Braz Oil & Gas".

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	202 500		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	202 500		
TOTAL GENERAL	202 500		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			202 500	202 500
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			202 500	202 500
TOTAL GENERAL			202 500	202 500

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	202 500			202 500
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	202 500			202 500
TOTAL GENERAL	202 500			202 500
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	186	186	
TOTAL GENERAL	186	186	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 348	3 348		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	3 348	3 348		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 908
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	1 908

7.2 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	186	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	186	

Commentaires:

7.3 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	3 700	2,70
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:

7.4 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	-5 101	
Résultat exceptionnel (et participation)	3 367	
Résultat comptable	-1 734	

Commentaires:

8 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. <i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i> <i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i> SAS PERFENERGY	360 000	-132 177	38,00	202 500						
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic. <i>- Filiales non reprises en A:</i> a) Françaises b) Etrangères <i>- Participations non reprises en A:</i> a) Françaises b) Etrangères										

Observations complémentaires

Les données ci-dessous sont afférentes à l'exercice de 2017, dernières données dont la société dispose.